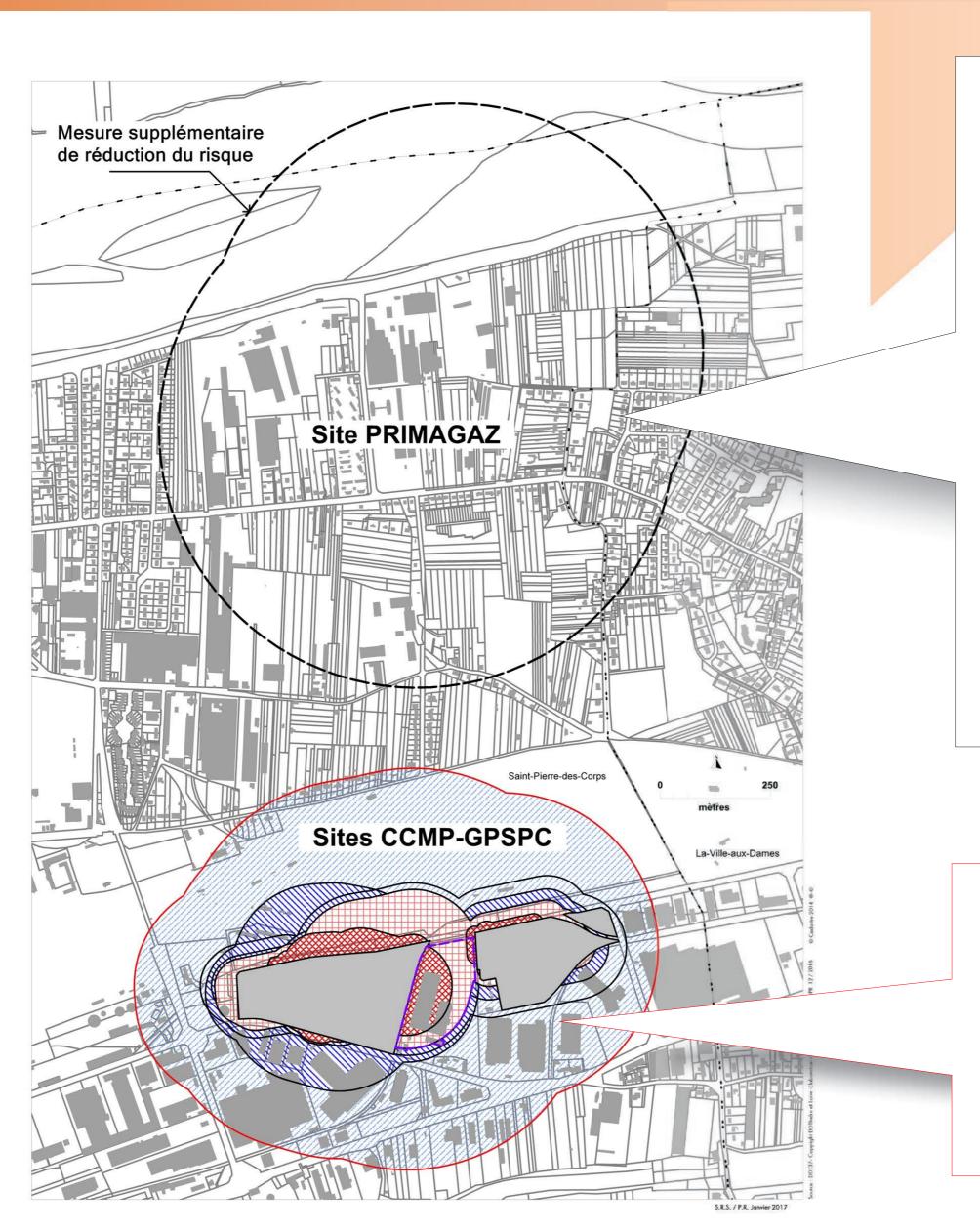


4. La stratégie



Site PRIMAGAZ

Au vu des enjeux présents et du coût potentiel des mesures foncières au regard du coût de la délocalisation de Primagaz, les Personnes et Organismes Associés ont opté pour la délocalisation de Primagaz.

La mesure supplémentaire retenue, concernant la délocalisation du site Primagaz, permet de supprimer la source du risque sur le territoire des communes de

Saint-Pierre-des-Corps et de la Ville-aux-Dames.

il n'y a donc plus de prescriptions pour la partie Primagaz sur le territoire de ces deux communes.

Sites CCMP - GPSPC

Les panneaux d'exposition suivants permettent de vous informer des différentes phases de l'élaboration du PPRT pour la partie Pétroliers.



Direction régionale de l'Environnement

PREFET

de l'Environnement de l'Amémagement et du Logement

CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction Départementale

INDRE-ET-LOIRE